



Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 29  
Pour : /  
Contre : /  
Abstention : /

**SEANCE DU 28 JANVIER 2021**

**DELIBERATION N° 15**

L'an deux mil-vingt-un, le vingt-huit janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 22 janvier 2021

**Membres présents** : F. GONZALEZ, MJ ROQUES, G. LASSABE, M. EVENE-MATEO, L. GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S. DARRIGUES, P. ACEDO, J. DARRIGADE, C. DUFOUR, X. BAYLAC, C. DUPIN, JP CAZAUX, JP ALPHA, C.DOS SANTOS, S. MOREIRA, JM GUTIERREZ, S.PUYO, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, H.ETCHENIQUE, F.BILLARD, M.BECRET, J.RANCE ;

**Membres absents excusés ayant donné procuration** : E.SERRES (pouvoir à C.DOS SANTOS) ; G.GALASSO (pouvoir à JM GUTIERREZ) ; K.PERY (pouvoir à M.EVENE)

**Secrétaire de séance** : C.DOS SANTOS

Monsieur Alain DARTIGUES, conseiller municipal, expose à l'Assemblée que le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Txakurrak réuni le 10 décembre 2020 a décidé de modifier l'article 1 de ses statuts compte-tenu de l'adhésion de la Ville Louhossoa.

Aussi, les statuts modifiés devant être soumis à l'approbation de l'ensemble des communes membres, il invite le Conseil Municipal à valider cette modification.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

**Approuve** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal Txakurrak suite à l'adhésion de la Commune de Louhossoa.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 29 janvier 2021  
Le Maire,

